



Hauptausgabe

24 Heures Lausanne  
1001 Lausanne  
021/ 349 44 44  
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 29'304  
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 377.006  
N° d'abonnement: 1072864  
Page: 22  
Surface: 119'024 mm<sup>2</sup>

“ Les infirmières cliniciennes spécialisées améliorent à la fois la prise en charge et la satisfaction des patients

400 masters ont été délivrés depuis 2009 par l'Institut universitaire de formation et de recherche en soins

“ En éliminant des soins inutiles, ce nouveau métier fait économiser de l'argent au système de santé

# Les super-infirmières entrent dans la danse

La profession vit un tournant. Manuela Eicher milite pour l'intégration de diplômées en pratique infirmière avancée dans les équipes soignantes. «Le système de santé a tout à y gagner»



**Fer de lance**  
Manuela Eicher est professeure associée à l'Institut universitaire de formation et de recherche en soins, basé au Biopôle.



## Marie Nicollier

**L**a pratique infirmière dite «avancée» fait son trou depuis quelques années dans le système de santé suisse. Ces infirmières spécialisées au bénéfice d'un master en sciences infirmières (*lire ci-dessous*) ambitionnent de fournir de meilleurs soins grâce à la mise en pratique des résultats de la recherche. Pour ses défenseurs, ce nouveau rôle permet de mieux faire face au vieillissement de la population, à l'augmentation des maladies chroniques, à la complexification des traitements et à la pénurie annoncée de personnel soignant.

«Le développement de nouveaux modèles de soins intégrant la pratique infirmière avancée offre une réponse efficace à ces défis. Le système de santé suisse est dans l'obligation d'évoluer», insiste Manuela Eicher. Cette professeure associée à l'Institut universitaire de formation et de recherche en soins (IUFRS) développe depuis dix ans la pratique infirmière avancée dans le domaine de l'oncologie, notamment au CHUV. Elle détaille les contours et les atouts d'un nouveau rôle, celui de l'infirmière clinicienne spécialisée (ICLS).

### A l'heure actuelle, comment l'activité des infirmières cliniciennes spécialisées (ICLS) se déploie-t-elle dans le canton?

Au CHUV, par exemple, elles sont en action auprès des patients atteints d'un cancer du poumon depuis 2012. A cette époque, il y avait 4 ICLS au total dans cet hôpital. Aujourd'hui, elles sont 43, principalement en médecine interne et en oncologie. C'est un tout nouveau rôle, une innovation pour le système de santé suisse. Le frein majeur à une véritable implantation des ICLS est l'absence de cadre légal qui reconnaisse ce rôle, protège ce titre et assure son financement.

### Quels bénéfices avez-vous constaté au CHUV pour les malades?

Nous voulions améliorer la prise en charge et la satisfaction des patients. C'est le cas. Une récente recherche évaluant le rôle des ICLS auprès des patients atteints d'un cancer du poumon indique qu'ils apprécient cet accompagnement qui les guide dans tout le processus de soins. Les ICLS sont à l'écoute des patients et de leurs soucis; elles peuvent être approchées facilement sans que ces derniers aient le sentiment de «déranger». Cela a permis de réagir plus rapidement à des symptômes qui peuvent être graves pour ces personnes très vulnérables. Il ne faut pas sous-estimer l'impact du soutien psycho-émotionnel. La dépression et l'anxiété peuvent avoir des effets sur les symptômes. Les cliniciennes spécialisées assurent aussi l'éducation thérapeutique du patient pour lui apprendre à mieux vivre avec sa maladie, par exemple à gérer l'essoufflement. En 2011, 68% des malades avaient exprimé le besoin de recevoir plus d'information sur l'autogestion de leurs symptômes. En 2015, trois ans après l'introduction des ICLS, ils n'étaient plus que 11%.

### Ces bienfaits ont-ils été démontrés scientifiquement à une échelle plus large?

Je citerai trois exemples: une étude américaine publiée en 2000, une étude suédoise parue en 2003 et une étude de Grande-Bretagne parue en 2009. La première a démontré une amélioration de la survie des patients âgés atteints d'un cancer et pris en charge par une ICLS, à domicile et par téléphone. La seconde a démontré une amélioration de la morbidité et de la survie des patients atteints d'insuffisance cardiaque grâce à une consultation d'une heure avant le retour à domicile. La troisième étude concerne les patients avec une chimiothérapie orale. Elle a démontré

que les visites à domicile ont permis de diminuer presque tous les symptômes (fatigue, douleurs...). De façon générale, ce sont les patients les plus âgés et les plus fragilisés qui bénéficient le plus de ces interventions.

### Vous présentez ces infirmières comme des «agents du changement».

En effet. Elles traduisent, grâce à leurs compétences en recherche, les nouveaux savoirs dans la pratique en les mettant à disposition des équipes et des patients. Les infirmières n'ont souvent pas le temps ni la formation pour consulter les articles scientifiques et juger de leur qualité. Il s'agit donc de synthétiser ces données, de les vulgariser et de les cibler sur les besoins d'une patientèle spécifique. Ce maillon manque dans la profession.

### Le but est aussi de réduire les dépenses de santé. Comment?

Les ICLS sont sur le terrain. Elles connaissent les besoins spécifiques des patients et de la profession. Cela permet de repenser les trajectoires de soins, d'éliminer des prestations inutiles. Engager des ICLS coûte certes plus cher mais le rapport coûts-bénéfices est favorable pour l'ensemble du système. En plus de garantir la qualité des soins, elles transmettent leur savoir à toute une équipe, contribuent à diminuer la morbidité, le taux de mortalité, la durée d'hospitalisation, le taux de réadmissions et les interventions inutiles. Nous sommes nouveaux dans le système de santé, il était donc prévisible que l'on nous attaque sur la question des coûts. Ils ne sont pas si élevés, comparé à d'autres innovations.



Retrouvez notre dossier santé complet sur [24heures.ch/savoir/sante](http://24heures.ch/savoir/sante)



Hauptausgabe

24 Heures Lausanne  
1001 Lausanne  
021/ 349 44 44  
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 29'304  
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 377.006  
N° d'abonnement: 1072864  
Page: 22  
Surface: 119'024 mm<sup>2</sup>

## Etape suivante: prescrire

● La pratique infirmière avancée englobe deux rôles: celui d'infirmière clinicienne spécialisée (*lire l'interview*) et celui de praticienne spécialisée. Attardons-nous sur ce second métier. Les *nurses practitioners*, de leur nom anglais, sont implantées depuis des décennies dans les pays anglo-saxons et scandinaves. Elles ont des connaissances approfondies en pharmacologie et en physiopathologie. Leur rôle se rapproche de celui d'un médecin puisqu'elles peuvent diagnostiquer et prescrire certains médicaments. «Le tout dans un cadre bien défini, pour une patientèle et des pathologies bien définies», précise la Pr Anne-Sylvie Ramelet, directrice de l'IURFS. La loi suisse ne permet pas, pour le moment, aux *nurses practitioners* d'exercer, déplore la spécialiste. «La pratique infirmière avancée continuera de se développer en Suisse puisqu'elle

permet de répondre de manière adéquate aux besoins de santé de la population. Le cadre législatif devra évoluer pour prendre en compte ces développements. Les bénéfices des *nurses practitioners* ont été prouvés à l'étranger: meilleure prise en charge et réduction des coûts. Il est temps de lancer des projets en Suisse pour en faire la preuve. Reste à convaincre les politiques et les acteurs de la santé.»

La profession, qui se bat pour la réglementation de la pratique infirmière avancée, n'a pas réussi à faire inscrire le master en sciences infirmières dans la nouvelle loi fédérale sur les professions de la santé. Mais le rôle de *nurse practitioner* est à l'étude dans le canton de Vaud. Un projet pilote devrait voir le jour en gériatrie. «Nous travaillons aussi sur une formation conjointe avec la HES-SO, l'UNIGE et l'UNIL», indique Anne-Sylvie Ramelet.

## Huit volées d'étudiants

● L'Institut universitaire de formation et de recherche en soins (IURFS), basé au Biopôle d'Epalinges, a été fondé en 2007. Rattaché à l'UNIL et au CHUV, il propose deux programmes qui permettent aux infirmières de poursuivre une formation académique: le master conjoint UNIL-HES-SO et le doctorat ès sciences infirmières de l'UNIL. Le but: développer des connaissances propres à cette discipline, produire des savoirs et assurer une relève de niveau universitaire pour le terrain, la formation et la recherche.

L'IURFS s'apprête à accueillir sa huitième volée d'étudiants. Depuis 2009, 400 masters en sciences infirmières ont été délivrés par l'institution. On estime que la moitié des diplômés exercent en tant qu'infirmier (-ère) clinicien (-ne)s spécialisé (-e)s.